

La Lettre

n°65

du président du Conseil départemental de Lot-et-Garonne

ÉDITO

Pierre Camani



© Thierry-Daniel Vidal

Maintenant ou jamais !

Le prochain congrès annuel de l'Assemblée des Départements de France (ADF) aura lieu dans quelques jours, à la mi-octobre, à Marseille. La question des enjeux financiers occupera une place de choix dans les débats. De ces échanges, devront ressortir des pistes solides en vue d'une indispensable refondation des relations entre l'Etat et les Départements et le renforcement de la solidarité entre les territoires riches et les autres plus fragiles, à l'exemple du Lot-et-Garonne. Je forme le vœu que le Gouvernement prête une oreille attentive à nos préconisations et que celles-ci servent de support à l'élaboration du projet de loi de finances 2018, qui sera voté en fin d'année.

Si tel était le cas, le Gouvernement donnerait enfin une vraie consistance au pacte de confiance que le président de la République affirmait vouloir sceller avec les collectivités locales en juillet dernier. Car force est de reconnaître que cette annonce bienvenue a été depuis assombrie par une incroyable succession, au cours de l'été, de mesures défavorables aux collectivités et qui ont écorné la bienveillance dont le nouveau pouvoir bénéficiait de la part des élus.

Depuis le 24 septembre, notre département compte deux nouveaux sénateurs. Je félicite Jean-Pierre Moga et Christine Bonfanti-Dossat pour leur élection. Je compte sur eux pour porter la voix du Lot-et-Garonne et particulièrement celle de la ruralité à la Haute-Assemblée. J'espère de tout cœur

qu'ils soutiendront notre combat pour la défense des Départements ruraux, dans le même esprit de rassemblement qui a guidé mon action et celle de mon collègue Henri Tandonnet au service de l'intérêt général. Je pense, pour ne citer que quelques exemples, à notre engagement en faveur de l'agriculture et des filières agro-alimentaires, à nos rencontres récurrentes dans les Ministères pour pérenniser l'industrie lot-et-garonnaise ou défendre nos projets d'infrastructures, à notre mobilisation en faveur du projet d'extension de l'Enap à Agen...

De par l'exercice de leur mandat de conseiller départemental, les deux nouveaux sénateurs connaissent en effet l'importance du Département pour le devenir de la cohésion sociale, économique et territoriale en Lot-et-Garonne. J'attends d'eux qu'ils agissent rapidement et fortement à mes côtés pour défendre les Départements en difficulté.

Nous n'attendons de la part de l'Etat ni faveurs particulières ni un chamboulement institutionnel, aussi inefficace que dangereux. Nous plaçons à la fois pour la reconnaissance de nos difficultés spécifiques et pour la mise en œuvre de solutions globales, notamment en ce qui concerne le financement des allocations de solidarité nationale et les inégalités de richesses entre territoires.

C'est à ce prix que les Départements pourront assumer pleinement leurs responsabilités en matière de solidarités humaines et territoriales.

2

DÉFENSE DES DÉPARTEMENTS RURAUX

- Maintenant les travaux pratiques

CONTRATS AIDÉS

- Problème de méthode et de visibilité

3

ZOOM SUR

- Le numérique au cœur de la rentrée !

EN BREF

- Un nouveau directeur au Sdis 47
- L'amorce de la rocade Ouest d'Agen en service
- Sport : les mêmes règles du jeu pour tous

4

BRÈVES

- Tourisme : le Lot-et-Garonne, une destination de plus en plus prisée
- Concours Agropole : trois lauréats récompensés pour leur innovation

SOMMAIRE

Directeur de la publication : Matthieu Stievet

Graphisme : D'clics

Impression : IGS - Agen

Photos : Xavier Chambelland (CD47)

ISSN : 1961-0025

LOT-ET-GARONNE
Le Département

DÉFENSE DES DÉPARTEMENTS RURAUX

Et maintenant les travaux pratiques

Entre espoirs et nouveaux motifs d'inquiétude, la période estivale est loin d'avoir levé tous les doutes quant à la capacité de l'Etat à rétablir des relations de confiance avec les collectivités locales, et tout particulièrement avec les Départements ruraux. La rentrée est synonyme de travaux pratiques avec, en ligne de mire, le congrès annuel de l'Assemblée des Départements de France et le projet de loi de finances pour 2018. Le combat continue...

L'été n'a pas entamé la détermination du Président Camani et de ses collègues conseillers départementaux à défendre le Lot-et-Garonne et, par là-même, à dénoncer la situation budgétaire intenable dans laquelle sont placés les Départements ruraux en raison des non-compensations par l'État des allocations de solidarité nationale - [Allocation personnalisée d'autonomie, Revenu de solidarité active, Prestation de compensation du handicap]. Le 6 juillet, le président du Conseil départemental de Lot-et-Garonne participait au comité exécutif restreint de l'Assemblée des Départements de France qui a rencontré Emmanuel Macron à l'Élysée. À cette occasion, le Chef de l'État a dressé des perspectives allant dans le sens de la proposition du Président Pierre Camani et visant à mieux soutenir les territoires ruraux. Des perspectives d'ailleurs confirmées quelques jours plus tard au Sénat lors de la première Conférence des territoires.

Pour autant, l'annonce peu de temps

après de nouvelles réductions budgétaires à hauteur de 13 milliards d'euros, l'annulation durant l'été de 300 millions d'euros de dotations de l'État aux collectivités locales et l'arrêt brutal de très nombreux contrats aidés (lire ci-dessous) sont loin de dissiper les inquiétudes.



Première réunion du groupe de travail relatif aux difficultés financières des Départements

Dans le cadre du combat mené par le Lot-et-Garonne pour faire entendre la voix des Départements ruraux, Pierre Camani

s'était vu confier, fin juin, par le président de l'Assemblée des Départements de France (ADF), Dominique Bussereau, la responsabilité d'un groupe de travail dédié à cette problématique. Dès la rentrée, il a donc convié ses homologues à une première rencontre. Plus de 40 Départements ont répondu présent !

Les échanges ont principalement porté sur la question du financement des allocations de solidarité nationale. Dans le même temps, la mise en place d'une péréquation horizontale, pour une meilleure répartition des ressources entre Départements riches et Départements pauvres, a été largement discutée.

Un point d'étape de ces travaux pratiques sera présenté lors du congrès annuel de l'Assemblée des Départements de France qui se déroulera du 18 au 20 octobre 2017 à Marseille. Par ailleurs, ce rapport final devrait servir au travail d'élaboration du projet de loi de finances 2018, qui sera voté en fin d'année.

Contrats aidés

PROBLÈME DE MÉTHODE ET DE VISIBILITÉ

En plein cœur de l'été, le gouvernement annonçait la suppression de tous les contrats aidés destinés aux entreprises et la forte diminution de ceux réservés aux collectivités publiques et aux associations. Un coup dur pour les personnes éloignées de l'emploi et pour les territoires, alors qu'on dénombre en Lot-et-Garonne 3179 bénéficiaires du dispositif.

Depuis cette annonce, associations d'élus et responsables associatifs déplorent d'abord la méthode, sans concertation préalable. En dépit des directives données par le gouvernement aux préfets, à savoir traiter les situations locales au cas par cas avec « souplesse et fongibilité dans l'utilisation des moyens mis à leur disposition », les inquiétudes des élus et responsables associatifs demeurent.

La rentrée a très concrètement mis en évidence les problèmes posés en particulier dans le secteur éducatif.

En Lot-et-Garonne, sur les 260 agents techniques (ATTEE) qui oeuvrent au sein des collèges publics 36 disposent d'un contrat aidé (CUI) et contribuent ainsi aux missions d'accueil, de restauration, de maintenance et d'entretien.

Bien que mis devant le fait accompli, le Département a réagi dans l'urgence et fait au mieux pour accueillir les collégiens dans de bonnes conditions. Mais basculer ces 36 contrats aidés sur des contrats classiques reviendrait à assumer une nouvelle charge financière de l'ordre de 750 000 € en année pleine !

Au-delà, ce sont aussi les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) et le secteur de l'aide à domicile qui sont très durement impactés.

Sans oublier bien entendu toutes les associations locales qui avaient trouvé dans ce dispositif le moyen de concilier action d'insertion et développement de leurs activités.

Comme de nombreux élus, Pierre Camani a interpellé le Ministre du Travail afin que cette décision soit réexaminée dans les meilleurs délais. Il se fait aussi le porte-parole des acteurs publics du département qui sont déjà très nombreux à avoir adopté, comme le Conseil départemental, des motions mettant en garde nos représentants nationaux contre les conséquences de telles décisions non concertées sur nos territoires. A ce titre, Pierre Camani a associé le président de l'Amicale des maires de Lot-et-Garonne, Jean Dionis du Séjour, et le président de l'Amicale des maires ruraux, Guy Clua, à une rencontre avec Patricia Willaert, préfet de Lot-et-Garonne, le 25 septembre dernier.

Retrouvez sur www.lotetgaronne.fr/contrats-aides :

- > Le courrier de Pierre Camani à la Ministre du Travail
- > La motion du Conseil départemental adoptée à l'unanimité par l'Assemblée départementale et également par de nombreuses municipalités.



ZOOM SUR

Le numérique au cœur de la rentrée !

Le Lot-et-Garonne est résolument en train de devenir un « Smart Département » ! En recevant le prix éponyme 2017 au salon RuralITic à Aurillac, le Département démontre une nouvelle fois que le Lot-et-Garonne est un territoire innovant dans le domaine du numérique. En cette période de rentrée, de nombreuses initiatives fleurissent, que ce soit au niveau des réseaux, des usages ou des formations !

Évènement de référence au plan national, le salon RuralITic est le rendez-vous annuel des territoires ruraux autour des Technologies de l'information et la communication. Cette année, le Lot-et-Garonne était à l'honneur puisqu'une table ronde dédiée aux actions menées dans le département y était organisée.

Le Département a été distingué par l'obtention du prix « Smart Département 2017 » en particulier pour la création du Campus numérique 47, pôle d'excellence de la transition numérique, qui fédère tous les acteurs publics, privés et associatifs.



Guillaume Maison, président du cluster numérique Inoo, créé à l'initiative du Département et de la Chambre de Commerce et d'Industrie, et Yannick Audebert, président de Fishing Friendly, start-up incubée au sein d'Inoo et qui a abouti à la création d'un site dédié à la pratique de la pêche, ont présenté leur projet et témoigné de la dynamique départementale.

L'offre de formation aux métiers du numérique s'étoffe

Organisé fin septembre justement sur le site du Campus numérique 47 à Agen, le forum des métiers de l'informatique et du numérique a été l'occasion de présenter au grand public et aux professionnels l'offre de formation existante dans ce domaine en Lot-et-Garonne. Pour répondre à une demande croissante, il est nécessaire que les entreprises puissent recruter du personnel qualifié. Forts de ce constat, les organismes de formation spécialisés, les écoles supérieures, les antennes universitaires du département... développent des enseignements en adéquation avec ce besoin. Que ce soit dans les domaines des réseaux et de la maintenance, de l'ingénierie logiciels et réseaux, du commerce et du marketing ou encore de l'infographie, de l'audiovisuel ou des jeux,

l'offre lot-et-garonnaise s'enrichit ! Une réflexion est également engagée pour mettre en place des formations destinées aux salariés, avec des modules techniques et spécialisés.



Le Campus numérique 47 bénéficie du soutien unanime de tous les acteurs de la filière.

Les premiers travaux de déploiement de la fibre arrivent !

Titulaire du marché de conception et de réalisation du réseau départemental de fibre optique du syndicat Lot-et-Garonne Numérique depuis avril dernier, le groupement d'entreprises INEO Infracom, SAFEGE et SPIE finalise les études détaillées et lancera les premiers travaux en début d'année 2018, une étape majeure pour l'accès au Très haut débit ! En cours d'année prochaine, les premiers foyers, particuliers et professionnels, pourront ainsi bénéficier de la fibre optique.

Les tout premiers chantiers auront lieu sur les plaques « Samazan - Fourques-sur-Garonne » et « Sainte-Colombe-en-Bruilhois - Sérignac » qui constituent les deux points de raccordement au réseau national de fibre, posé le long du canal latéral à la Garonne.

D'une durée de 4 ans, la première tranche du programme de déploiement permettra de raccorder 37 000 foyers et entreprises en zone rurale. Cela représente la pose d'environ 2 000 kilomètres de réseaux et d'une centaine d'armoires de rue.

Dans le même temps, 36 000 foyers seront raccordés dans les zones urbaines, gérées par l'opérateur privé Orange. L'objectif du syndicat Lot-et-Garonne numérique sera tenu, puisqu'il visait à raccorder un foyer en milieu rural pour un foyer raccordé en milieu urbain. Avec les interventions privées et publiques, près de la moitié des foyers lot-et-garonnais seront donc raccordés d'ici 4 ans à la fibre.

Un nouveau directeur au Sdis 47

Depuis le 1^{er} septembre, le colonel Jean-Luc Queyla est le nouveau directeur du Service départemental d'incendie et de secours de Lot-et-Garonne (Sdis 47). Jusque-là chef du bureau des sapeurs-pompiers volontaires et de l'engagement citoyen de Paris, Jean-Luc Queyla aura à cœur de promouvoir le volontariat et susciter des vocations chez les jeunes. Il est évident que l'avenir des centres d'incendie et de secours et la couverture du territoire dépendent en grande partie de l'engagement de nouvelles recrues.

Le colonel Queyla aura également la charge de mener à bien le programme de rénovation des centres d'incendie et de secours, établi entre le Département et le Sdis 47 en 2009, préservant ainsi la qualité des installations et permettant des délais d'intervention optimaux.



L'amorce de la rocade Ouest d'Agen en service

Après avoir financé la rocade Est d'Agen, le Département apporte un soutien financier majeur à la réalisation de la rocade Ouest, dont l'amorce a été finalisée en septembre par l'Agglomération d'Agen. Afin de fluidifier la liaison Brax - Roquefort, le programme comprend la construction d'une nouvelle route sur 1,4 km, de deux giratoires de raccordement sur les D119 et D656 et la création d'une voie verte. Les travaux se sont élevés à 8,6 M€, financés à hauteur de 33% par le Département.

Sport : les mêmes règles du jeu pour tous

Contraint de demander un effort aux clubs sportifs dans un contexte financier difficile, en réduisant toutes les subventions allouées aux clubs de 33% cette année, le Département a appliqué la même règle au SUA, malgré son accession au Top 14. Ainsi, la subvention du Département au SUA pour la saison 2017-2018 est de 177 500 € (contre 265 000 € la saison précédente), en renonçant notamment à la location de la loge de façon à privilégier le soutien au fonctionnement et aux actions de promotion assurant un effet levier pour attirer d'autres sponsors. Avec cette aide encore très significative, qui a fait l'objet d'une étroite concertation avec les dirigeants, le Département demeure un partenaire privilégié du club.



Daniel Borie, vice-président du Département en charge du Sport, et Jean-François Fonteneau, pour le SUA, ont signé la convention 2017-2018.

BRÈVES

Tourisme : le Lot-et-Garonne, une destination de plus en plus prisée

La saison touristique vient tout juste de s'achever. Avec une avant-saison réussie, un mois de juillet plus difficile dû à une météo capricieuse et un mois d'août exceptionnel, le bilan est globalement très bon, à en juger par les retours des structures touristiques, tous domaines d'activités confondus. Comme à son habitude, Jacques Biliric, président du Comité départemental du Tourisme et vice-président du Département en charge de l'Économie, est allé à la rencontre des professionnels durant l'été afin de recueillir leurs impressions. Tous reconnaissent une montée en puissance régulière du tourisme lot-et-garonnais.



La diversité de l'offre et la visibilité accrue du Lot-et-Garonne, qui s'ancre de plus en plus autour des valeurs d'authenticité et de qualité de notre patrimoine naturel, architectural et gastronomique, y sont pour beaucoup. La mise en œuvre des préconisations issues des États généraux du Tourisme permettra de poursuivre les efforts engagés afin d'installer durablement le Lot-et-Garonne comme la destination touristique verte au cœur du Sud-Ouest.

Concours Agropole : trois lauréats récompensés pour leur innovation

Fin septembre, trois jeunes sociétés ont été distinguées dans le cadre du concours national organisé par l'Agropole. Chaque année, ce dernier récompense en effet des projets de création ou des entreprises du secteur de l'agroalimentaire de moins de trois ans, pour les produits, process ou services qu'elles proposent. Un seul mot d'ordre : l'innovation.

Cette année, Les Cocktails d'Hadrien (44), Tridi Foodies (33) et Carréléon (94) ont respectivement obtenu le 1^{er}, le 2^e et le 3^e prix. Le premier a séduit le jury avec sa gamme de cocktails granités sans alcool prêts à consommer. Le second a impressionné avec son concept inédit, une véritable impression en 3D de produits alimentaires. Le troisième a également impressionné le jury avec son aide culinaire en forme de tablette de chocolat, réalisée à base de poudres de légumes.

Pas de doute, l'innovation est bien au rendez-vous !

Depuis la création de ce concours en 1994, 62 entreprises ont été primées et 41 sont toujours en activité - dont 11 installées sur le site de l'Agropole - employant quelque 920 personnes.



GROUPE DE LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

Le 17 juillet s'est réunie, à l'initiative du Chef de l'État, la première Conférence nationale des territoires. Si nous partageons l'ambition de refonder la relation entre l'État et les collectivités, nous nous inquiétons du décalage entre la volonté affichée et les déclarations du gouvernement intervenues pendant l'été.

Après avoir annoncé l'économie de 13 Milliards d'euros sur le fonctionnement des collectivités en cinq ans, le gouvernement a pris celles-ci de cours en annulant brutalement 300 M€ de crédits et en réduisant de façon drastique le dispositif des emplois aidés.

L'annulation de crédits, principalement au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux et du Fonds de soutien à l'investissement local, risque de porter un coup sérieux à de nombreux projets locaux. L'attaque portée aux dispositifs d'emplois aidés pénalisera quant à elle autant les collectivités et les associations que les bénéficiaires de ces contrats.

En animant un groupe de travail relatif aux difficultés financières des Départements à l'Assemblée des Départements de France, Pierre Camani a montré qu'il était plus que jamais déterminé à travailler avec l'État à l'établissement d'un nouveau pacte avec les collectivités. Nous attendons désormais de ce dernier qu'il garantisse à notre Département les moyens d'assurer ses missions.

Majorité départementale
Hôtel du Département, 47922 Agen cedex 9
05 53 69 42 72
majorite.departementale@lotetgaronne.fr

GROUPE L'AVENIR ENSEMBLE

Avec une augmentation de plus de 20 % de la part départementale de la taxe foncière, une baisse sans précédent des subventions aux associations et une chute jamais vue de l'investissement, le Département de Lot-et-Garonne est une collectivité sinistrée.

La faute à un gouvernement socialiste qui a progressivement asphyxié financièrement les départements. La faute aussi à une majorité socialiste qui n'a pas fait les efforts nécessaires pour éviter cette situation. Le nombre de cadres administratifs a, par exemple, plus que doublé depuis 2008 au Département.

Le Président du Conseil départemental a beau communiquer pour faire oublier sa mauvaise gestion, la situation ne semble pas en mesure de s'améliorer avec un nouveau gouvernement qui s'apprête à étrangler plus encore les collectivités.

lavenirensemble.net - 05 53 98 52 00

GROUPE LA DYNAMIQUE CITOYENNE

Rien n'a changé depuis l'été. La situation s'est même empirée avec la disparition des radars des fameux emplois aidés. Pour notre département, déjà acculé dans les cordes, c'est un nouveau coup dur. Un de plus ! Les trois mois qui arrivent vont être capitaux pour sa survie. Entre le congrès de l'ADF (Assemblée des Départements de France), mi-octobre à Marseille et le futur projet de la loi finances, on devrait très vite y voir plus clair. Ou pas...

Nathalie Bricard et Christian Delbrel (LDC) / 06 45 74 46 14